



Lyon, le 4 avril 2017

Objet : communiqué de presse « concours défi étudiant pour l'autonomie »

A l'occasion du colloque SENIORS-AUTONOMIE le 5 décembre 2016, le cabinet VAA Conseil a organisé un premier concours étudiant. Après avoir été sélectionnés via un site dédié et avoir participé à deux Workshops à Paris, les étudiants ont pu présenter leur projet. Le concours s'est organisé en deux temps :

- Présentation devant un jury d'expert le matin des projets suivie d'un vote du jury en faveur du lauréat ;
- Présentation des projets en plénière au public avec remise des prix.

Face au succès du concours et à l'enthousiasme des partenaires et des étudiants issus de grandes écoles et de grandes universités de la France entière, SENIORS-AUTONOMIE a décidé de reconduire l'évènement pour une seconde édition en 2017.

Afin de faire de ce concours un évènement de référence dans le domaine des seniors et du vieillissement, l'équipe du cabinet a décidé de renforcer et d'optimiser l'organisation du concours pour le rendre toujours plus attractif et innovant.

A travers leur créativité et la pluralité de leurs parcours, les étudiants travailleront par petits groupes issus de différents cursus sur des projets originaux dont ils réaliseront une maquette et travailleront sur le marketing et la communication autour de leur idée afin de convaincre le jury de l'utilité et l'intérêt de leur proposition.

Le thème de cette 2e édition est : « **désertification médicale, quelles solutions pour demain ?** ».
L'occasion de réfléchir sur les technologies, les services, la mobilité, les nouvelles solutions, les acteurs (santé, vieillissement) ou encore le design de demain pour être toujours plus innovant.

Au programme de cette édition 2017 autour du défi autonomie et des partenaires qui y seront associés, il est prévu :

- En Avril 2017 : ouverture des candidatures. Communication aux grandes écoles et promotion du projet lauréat 2016 ;
- Début Juin 2017 : fermeture des candidatures ;
- Juin 2017 : 1^{er} workshop à l'OCIRP sur Paris ;
- Octobre 2017 : second workshop à l'OCIRP sur Paris ;
- Novembre 2017 : organisation du jury d'expert à Paris ;
- Décembre 2017 : présentation des projets en plénière, vote du public et désignation du groupe lauréat.

Afin de renforcer l'attractivité du concours et son interactivité avec le public du colloque, il est prévu que 50% du choix final appartiendra au jury d'experts et de partenaires et que les 50% restants appartiendront au public du colloque.

Le cabinet VAA Conseil va mettre en place un vote interactif du public (en direct) en plénière, sur le modèle des jeux télévisés existants. A l'issue, le groupe lauréat aura été désigné à la fois par le jury d'expert et par le public du 11^e défi autonomie.

Le jury d'expert pour cette édition 2017 est présidé par Jean-Manuel KUPIEC, directeur général adjoint de l'OCIRP et composé des personnalités suivantes : Pascal ANDRIEUX (Malakoff Médéric), Jérôme PIGNIEZ (Silver-eco.fr), Patrick LAVAUD (senior autonomie), Dominique LIBAULT (EN3S), Régis GONTHIER (CHU St-Etienne), Jérôme REYNE (Département de la Loire), Sylvie SALAVERT (CARSAT), Benjamin ZIMMER (Silver valley), Bienvenu BONGUE (Université St-Etienne).

Il est à noter que le concours recevra une dotation financière d'un montant global de 5000€ dont 3000€ pour le groupe lauréat.

Les vidéos des projets étudiant 2016 sont disponibles sur le site web dédié du concours et sur la chaîne YouTube du cabinet VAA Conseil : <https://www.youtube.com/channel/UCqSv2mZRB6givo99Cq9oU9Q>

Partenaires du concours : OCIRP, EOVI McD, SilverEco.fr, Malakoff Médéric, PBDS

Site internet dédié du concours : www.defi-autonomie-etudiants.fr

Site internet colloque défi autonomie : <http://www.defi-autonomie.com>